|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire ASFONTAND  5 Décembre 2023 à 20 h 30 |  |

# Préambule

Le quorum des adhérents est largement atteint : 44 présents ou représentés sur 56 adhérents, soit 78% des adhérents. L’Assemblée Générale peut donc valablement statuer conformément aux statuts.

Première partie : La parole aux élus

La ville représentée par Mr le Maire,

Laurent Beunier, Maire-adjoint délégué à l’urbanisme et au cadre de vie ,

Michel Près, Maire-adjoint délégué à la Démocratie participative, aux Nouvelles technologies et aux risques environnementaux et sanitaires,

ont présenté l’avancement des projets immobiliers de la Gare et des Sablons, et répondu aux différentes questions des adhérents.

Intervention de Laurent BEUNIER, adjoint à l’urbanisme

**Le projet Gare**

Les dernières modifications apportées au projet Gare portent sur l’amélioration des espaces publics et la fonctionnalité du quartier. Le plan projeté permet de donner la mesure des évolutions.

Le projet reste complexe dans son montage et compte-tenu des modifications économiques intervenues récemment (inflation, blocage de la filière immobilière..) , ce projet sera réalisé en plusieurs phases, la partie sud devant être réalisée en premier.

Une réunion publique de présentation de la zone sud sera programmée par la ville courant du 1er semestre 2024.

**Le projet Sablons**

L’état d’avancement des réflexions de la ville sur le plan de masse Sablons est présenté. Il intègre en partie le résultat du travail participatif fait dans le cadre des ateliers et piloté par Michel Prés pour la ville accompagné du bureau d’étude DVTup.

La présence au centre du quartier d’un équipement public type école est pressenti ainsi qu’un parc et un centre commercial de proximité en remplacement du supermarché actuel (enseigne Casino à ce jour).

Une zone située en bordure de RD55 pourrait accueillir l’activité économique présente sur place.

Le programme logements se situerait aux environs de 350 logements, la hauteur des bâtiments pourrait dépasser les R+2+attique tel que défini à l’OAP , ce qui pourrait engendrer une modification du PLUI.

Cette question, déjà débattue lors des ateliers de concertation, ne fait pas l’unanimité.

La négociation avec le supermarché Casino est, quant à elle, au point mort compte tenu des cessions en cours par le groupe Casino, le supermarché des Sablons devant passer sous pavillon Intermarché.

Intervention de Michel Près, Maire-adjoint délégué à la démocratie

Une réunion de présentation de l’avancement de pistes d’aménagement sur les Sablons sera organisée dès que possible par la ville, avec ceux ayant participé au travail participatif.

D’autre part, la ville va lancer début 2024 un diagnostic mobilité qui va concerner toute la ville, et notamment les quartiers Gare et Sablons, pour lesquels les habitants seront invités à s’exprimer.

21 h 30 : Début de la partie réglementaire de l’Assemblée Générale Ordinaire

1 Rapport moral et d’activité

En l’absence d’un avancement significatif des dossiers Gare et Sablons, notre action 2023 a consisté à suivre les différentes réunions orchestrées par la municipalité (Parlons-en ensemble, conseil de quartier..), de maintenir un dialogue avec la municipalité et d’informer nos adhérents des évolutions. La création d’une newsletter participe de notre travail de diffusion de l’information ainsi que notre participation au forum des associations de septembre.

Le Powerpoint joint détaille les activités 2023.

**Le rapport moral et d’activité est voté à l’unanimité.**

2 Rapport Financier

L’année se termine avec 56 adhérents.

Le solde créditeur de notre association à fortement progressé dû à un don de l’association RBBRM que l’on remercie.

Le budget 2024 est bâti sur une hypothèse de 60 adhérents avec une adhésion toujours fixée à 10 euros.

**Les comptes 2023, le budget 2024 et le montant des cotisations sont votés a l’unanimité.**

3 Élection du bureau

Vu le contexte crucial de l’année 2024 et leur connaissance des dossiers, les membres du Bureau ont acceptés de se représenter. Deux nouveaux adhérents se sont portés candidats.

Constitution du nouveau Bureau :

* **Président** Daniel Joret
* **Vice président** Paul Magnin
* **Secrétaire** Marie-Thérèse Dupontroué
* **Trésorier** François- Xavier Galibert
* **Autres membres**: Laurence Labeyrie, Irène Aim, Myriam Laurent,Jean-Claude Plormel, Soufian Cherbal, Denyse Caclin

**Le bureau de l’Asfontand est élu à l’unanimité**.

# 4 Mandat d’action 2024

Après débat le Mandat d’action est le suivant :

* **Demande que le développement de tout nouveau projet respecte à minima deux critères essentiels définis en 2023**:

\* Valoriser notre environnement, notre qualité de vie et de service au quotidien (stationnement, transports, école…)

\* Préserver la valeur économique du patrimoine de chacun.

* **Réaffirme la demande de réalisation d’une étude globale d’urbanisme concernant la zone nord-ouest d’Andrésy**, afin de définir son rôle exact dans le développement et l’équilibrage de notre ville.
* **Dans le prolongement des ateliers participatifs, demande la création d’un atelier de concertation permanent, piloté par la ville pour les projets Gare et Sablons**
* **Participer à la rédaction de la charte d’urbanisme** élaborée par le CAUE**,** afin qu’elle s’applique au projet Sablons
* **Informer régulièrement les riverains sur l’évolution des projets Sablons et Gare et recueillir leur avis**
* **Vérifier la cohérence du programme Sablons** avec les **besoins de la population** et sa **complémentarité avec** le projet Gare
* **Vérifier l’intégration raisonnée des activités commerciales** dans le quartier(ycompris Casino).
* **Veiller à intégrer ce projet** dans une perspectivede **développement durable** et de **neutralité carbone.**

**Le Mandat d’action est voté à l’unanimité.**

L’assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 22 h 30.

Est Annexé au présent Procès-verbal le Powerpoint de présentation du 5 décembre 2023.

Daniel Joret Président

Marie-Thérèse Dupontroué secrétaire